

Rwanda: «Après le génocide des Tutsis, Rever présente les victimes en coupables»

<http://www.rfi.fr>

Par Christophe Boisbouvier

26/06/2018



Au Rwanda en 1994, il y aurait eu, non seulement le génocide des Tutsis, mais aussi le génocide des Hutus, affirme la journaliste canadienne Judi Rever dans son livre « In the praise of blood » - « Eloge du sang - Les crimes du Front patriotique rwandais », qui vient de paraître aux éditions Random House et fait polémique dans le monde entier. Pour le journaliste et écrivain français Jean-François Dupaquier, les actes de vengeance commis par le FPR contre les Hutus n'ont rien à voir avec le génocide commis contre les Tutsis.

RFI : Judi Rever affirme que, parallèlement au génocide des Tutsis, il y a eu un génocide des Hutus au Rwanda entre 1994 et 1996. Qu'est-ce que vous en pensez ?

Jean-François Dupaquier : Elle dit un peu n'importe quoi, car sa thèse c'est que les victimes sont des coupables et les coupables sont des victimes. En quelque sorte, les Tutsis auraient été tués par des Tutsis, je pourrais presque dire déguisés en Hutus ou en se faisant passer pour des Hutus. Par contre, les Hutus auraient été exterminés par ordre de Paul Kagamé, le patron à l'époque du Front patriotique, dans une vue typiquement génocidaire. Donc Judi Rever mélange un petit peu tout. Elle mélange les actes de vengeance du Front patriotique et le génocide réel des Tutsis, reconnu par le Tribunal pénal international pour le Rwanda [TPIR] comme indiscutable.

A l'appui de ces accusations, Judi Rever cite un rapport confidentiel qui aurait été réalisé en octobre 2003 par le Bureau des enquêtes spéciales du TPIR. Est-ce que ce ne serait pas alors une pièce à conviction ?

Si c'était une pièce sérieuse, il faudrait qu'on nous la montre, qu'on puisse la discuter, trouver d'autres sources, vérifier dans quel cadre ce document aurait été écrit et par qui... Au TPIR, il existe des millions de feuilles de documents ! Beaucoup de ces documents sont authentiques, mais beaucoup d'autres sont faux. Donc on ne peut pas dire que, parce qu'un document serait même estampillé TPIR, il serait forcément vrai. Donc, un document qui n'est pas présenté, des témoins dont on ne connaît pas les noms... C'est quand même extrêmement faible, sinon insuffisant.

C'est vrai que Judi Rever ne publie pas ce rapport dans son livre, mais elle dit que c'est pour protéger les nombreuses personnes qui sont citées dans le rapport et qui risquent d'être intimidées ou ciblées par le FPR. Est-ce que, de fait, ces vingt dernières années, le FPR n'a pas montré une certaine hostilité à l'égard de ses dissidents ? On pense notamment à Patrick Karegeya, qui a été tué en Afrique du Sud ou à Faustin Kayumba Nyamwasa, qui a essuyé une tentative d'assassinat dans ce même pays.

Il est exact que certains opposants au régime de Kigali ont été assassinés. C'est une évidence. Est-ce qu'on peut construire là-dessus une explication générale, en disant que ce régime est un régime génocidaire ? Là, on saute un pas que Judi Rever ne documente en aucune façon. Qu'on veuille dire que le régime de Kigali est un régime autoritaire, oui. Une dictature, cela mériterait peut-être plus d'explications, parce que c'est un mot qu'elle emploie à toutes les sauces. On pourrait plutôt dire, peut-être, que Paul Kagamé, au sens du siècle des Lumières, pratique une forme de « *despotisme éclairé* ».

Vous doutez de l'existence de ce fameux rapport, mais n'y a-t-il pas eu, à l'initiative de la procureure de l'époque, la Suisse Carla Del Ponte, la création d'un Bureau d'enquêtes spéciales pour enquêter sur les crimes du FPR ?

Exactement, il y a eu effectivement toute une équipe qui a été chargée d'enquêter sur ces crimes. Les résultats n'ont, semble-t-il, pas été probants. En tout cas, c'est ce que le successeur de Carla Del Ponte, [le Gambien] Hassan Bubacar Jallow, a déclaré à l'ONU. Je dois reconnaître que, ayant fréquenté à plusieurs reprises le TPIR, on savait que ce groupe d'enquêteurs était phagocyté, quand même, par toute une série de services de renseignements et que leur travail laissait à désirer.

Selon l'enquête de Judi Rever, il y a eu quelque 500 000 Hutus tués par le FPR entre 1994 et 1996, notamment dans la forêt Akagera, dans l'est du pays, où beaucoup de civils hutus auraient été transportés par camion, puis leurs corps brûlés.

Il n'y a pas vraiment de forêt. C'est une région de savanes avec des arbres un peu partout. On a beaucoup parlé de cela, mais - encore une fois - d'où vient ce chiffre de 500 000 morts ? On a l'impression qu'elle le sort de son chapeau, sans jamais de preuve.

A l'appui de sa démonstration, Judi Rever donne plusieurs exemples, tel celui du massacre dans le stade Byumbale 23 avril 1994, un stade où 2 500 civils hutus, hommes, femmes et enfants, auraient été massacrés par le FPR. Ce massacre, il a existé ou pas ?

Effectivement, on a parlé d'actes de vengeance commis par des militaires du Front patriotique. Et pourtant, quoi que dise Judi Rever, au Rwanda, les actes de vengeance ont été sanctionnés et ils sont documentés. La vengeance n'était pas - contrairement à ce qu'elle dit - une option politique. Bien au contraire. Le nouvel Etat rwandais a choisi la voie de la réconciliation et de la résilience. Ce n'est pas facile, mais le résultat est palpable aujourd'hui. Je vous rappelle qu'en 1995 Hubert Védrine avait signé un article dans *Le Point*, titré *Hutus et Tutsis, à chacun son pays*. Eh bien, les Rwandais ont choisi une autre option, c'est de vivre ensemble et c'est très difficile.

Et à combien estimez-vous les victimes de ces actes de vengeance ?

Selon les estimations, on trouve des chiffres qui vont entre 30 000 et 80 000 ou 90 000 Hutus, qui ont été tués par des actes de vengeance.

Donc, si on va vers le chiffre haut de votre échelle : 90 000, c'est quand même un chiffre considérable !

Considérable. Quand je vous dis que c'est la suite d'un génocide, on ne peut pas excuser ces actes de vengeance, mais on ne peut pas les présenter comme une volonté délibérée d'exterminer la population hutue du Rwanda. Ce qu'on voit bien, dans la façon dont Judi Rever présente les choses, c'est [qu'elle veut] présenter les victimes comme coupables et les coupables comme victimes. Je voudrais, à ce sujet, parler des rescapés, parce qu'on oublie de parler des rescapés et de leurs familles. On imagine difficilement les souffrances que leur font endurer les négationnistes. L'historien Pierre Vidal-Naquet avait parlé à leur sujet « *d'assassins de la mémoire* ». Parce que, pour les rescapés, la négation ou la dénégation de leur mémoire, c'est comme une seconde mort. Après la parution du livre de Pierre Péan, des rescapés m'ont appelé. Il faut comprendre qu'ils pleuraient au téléphone. Il faut donc être conscient que tendre le micro à des personnes comme Judi Rever, cela fait aussi des dégâts.